

plan de *paysage[s]*

aire métropolitaine bordelaise

Recueil des bonnes pratiques et initiatives locales

Avec le soutien de :



Ministère de la transition écologique
dans le cadre de l'appel à projet « plan de paysage »



Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales
dans le cadre du Pacte Métropolitain d'innovation entre l'État et Bordeaux Métropole 2017 - 2019 et du contrat de coopération métropolitaine avec le Sysdau



Département de la Gironde
dans le cadre de la politique « aide à la valorisation des paysages »



Région Nouvelle Aquitaine
dans le cadre du projet VitiREV sur le projet « lisières viticoles et développement durable »



DREAL Nouvelle Aquitaine
dans le cadre de l'appel à projet 2019 « mesure 2.2 du PRSE Nouvelle-Aquitaine » sur le projet « lisières viticoles, santé et urbanisme »

En partenariat avec :

Partenaires professionnels



Partenaires universitaires



Expertises professionnelles



F.G.I.E.

CATHERINE FRUCHART

CÉDRIC LAVIGNE

Recueil des bonnes pratiques et initiatives locales

Le recueil des bonnes pratiques est un catalogue d'initiatives du territoire qu'a alimenté le Plan de paysage[s] pendant la durée de son élaboration.

Initié pendant la phase de diagnostic par le cahier « les ressources du territoire » rédigé par les étudiants de l'Institut d'Aménagement Urbanisme et Tourisme (IATU) de l'Université Bordeaux-Montaigne, ce travail a été ensuite alimenté par l'étude « Projets agricoles dans l'aire métropolitaine Bordelaise et développement territorial » conduit par les étudiants de Bordeaux Sciences Agro. Il a enfin été complété par l'a-urba pendant la phase de définition des objectifs de cohérence paysagère et la rencontre des acteurs lors des ateliers thématiques.

SOMMAIRE

La ferme aux Chèvres	7
Chemin de Faire - Piste Roger Labépie	9
La ruche du medoc	11
Vitinnov	13
Arbres et Paysage 33	15
Enquête du foncier agricole communal sur le Pôle territoriale du cœur Entre-deux-Mers	17
Les Jardins de Callume	19
Biogemme	21
Reserve Géologique	23
Collège François Mauriac St Symphorien	25
Xylofutur	27
Terre & Océan	29
ODG de Margaux	31
Isle Mange Bio	33
Les Cabanes de Sarah	35
Charte de bon voisinage	37
Un vignoble en équilibre avec son écosystème	39
Programme local de l'agriculture - Rennes	41
Bergerie des matruques	43
Giee bazas	45
Boucle des châteaux - Médoc	47

Principe d'action

Le 20 février 2016, Béatrice Ganne a repris l'exploitation de son père qui était le dernier agriculteur de la commune de Latresne. Elle y élève un troupeau de 150 chèvres avec 30 petits de race Alpine et du Lot et Garonne. Quatre boucs sont mis dans l'enclos avec les brebis vers la mi-décembre pour assurer la reproduction.

Un hangar de 800 m² a été construit et constitue d'une part un espace de vie pour les bêtes mais également un atelier de transformation du lait. En effet, Béatrice transforme elle-même le lait en fromage frais, tomme ou yaourt.

- 6 • Tous ses produits sont vendus en circuits courts, directement à la boutique de la ferme ou dans le réseau Bienvenue à la Ferme. Le lait frais est également vendu.

En plus de cette activité commerciale, Béatrice a conçu l'exploitation pour accueillir du public. Des visiteurs peuvent venir observer le fonctionnement de la ferme du mardi au dimanche de 10h à 12h30 et de 16h à 19h. L'après-midi, il est possible d'assister à la traite des brebis.

Objectifs recherchés

- > Redonner vie à l'agriculture sur le territoire

Enjeux du territoire

L'Entre-deux-Mers sur les bords de Garonne est un territoire vulnérable aux inondations. De ce fait, l'urbanisation est limitée. L'agriculture a fortement diminué, laissant place à de nombreuses friches. Il s'agit maintenant de revaloriser ces espaces qui contribuent au maintien des écosystèmes typiques des zones humides. Béatrice Ganne, suite à une formation en apprentissage dans une exploitation de chèvres, a décidé de s'installer sur les terres de son père où elle contribue à la redynamisation de l'agriculture sur le territoire.



LA FERME AUX CHÈVRES

#paysage #tourisme #économie agricole #réseau écologique #lisière

Acteurs

- > Béatrice Ganne
- > Crédit Agricole

Valeur ajoutée

Le maintien d'une agriculture proche sur les zones inondables est un bon moyen de valoriser des espaces jusqu'alors laissés en friches car difficile à exploiter. Elle permet également de renforcer le dialogue entre agriculteurs et habitants.



Principe d'action

Inauguré le 10 septembre 2016, le projet « Chemin de faire » a pour but de créer une œuvre d'art collective et intergénérationnelle dont la réalisation s'étalera sur 25 ans.

L'idée du projet est née des travaux « Lignes de vies » de Pierre Chaveau qui a voulu allier nature et culture pour tout public. C'est avec Laure Dallet et Dominique Garras, avec qui il forme la compagnie de l'Atelier Provisoire, que le projet a pu se monter.

Il se décline en trois types d'intervention : une œuvre d'art collective de 52 kms de long, allant de Sauveterre de Guyenne à Latresne, un musée à ciel ouvert et des lectures à voix haute.

- 8 • Pour assurer le bon fonctionnement annuel de la programmation artistique, la compagnie de l'Atelier provisoire a besoin de 40 000 à 50 000 €. Les financements actuels viennent des communes de Haux, Sauveterre de Guyenne et Créon. En septembre 2016, Pierre Chaveau a initié le projet en peignant les 300 premiers mètres de la piste utilisée comme toile du tableau sur une largeur de 30 cm. Chaque année, le deuxième week-end de septembre, le public est invité à venir peindre la suite de ce tableau. L'objectif est de rassembler autour de ce projet collectif qui pourrait contribuer à la redynamisation de l'Entre-deux-Mers.

Tous les ans, la compagnie aimerait investir dans une œuvre d'art : peinture, sculpture, photographie... qui serait disposée le long de la piste cyclable et constituerait un musée à ciel ouvert dont pourrait profiter tous les usagers de la piste cyclable.

Durant l'année, six lectures à voix haute seront organisées de préférence lors d'atelier d'artistes

ouverts à tous. L'objectif est de partager et d'échanger autour du thème de la création artistique. Ces lectures sont scénarisées et accompagnées au piano. Ce volet mènera également à un travail de recueil de témoignages de personnes qui travaillaient autour de ce chemin de fer dans les années 60.

Objectifs recherchés

- > Réunir nature et culture pour tout public
- > Décloisonner l'art contemporain
- > Impulser une dynamique collective pour le territoire rural de l'Entre-deux-Mers



CHEMIN DE FAIRE - PISTE ROGER LABÉPIE

#paysage #tourisme #économie agricole #réseau écologique #lisière

Enjeux du territoire

Un trio d'artistes (Pierre Chaveau, Laure Dallet et Dominique Garras) souhaite créer le plus grand tableau collectif du monde, « Le Chemin de Faire », le long des 52 kms de piste cyclable Roger Labépie. Cette piste emprunte le chemin de l'ancienne voie ferrée qui allait de Latresne à Sauveterre de Guyenne. Ce projet allie trois thèmes : nature, littérature et arts plastiques, et s'adresse à tout public, petits et grands, néophytes et amateurs d'arts, habitants de l'Entre-deux-Mers, citadins et touristes.

Valeur ajoutée

Le projet du « Chemin de faire » dynamise le territoire de l'Entre-deux-Mers en mettant en avant la littérature et les arts plastiques. Cette piste cyclable permet de répondre à une demande d'activités culturelles des habitants en alliant culture et nature, et en étant également compatible avec une sortie sportive.

• 9

Acteurs

- > Compagnie de l'atelier provisoire
- > Conseil général de la Gironde
- > Mairie de Créon
- > Mairie de Sauveterre de Guyenne
- > Mairie de Haux
- > Château de Castelnau
- > Ministère de l'aménagement du territoire, de la ruralité et des collectivités territoriales



Principe d'action

La Ruche du Médoc, située à Moulis-en-Médoc est une couveuse d'entreprises de maraîchage qui, en assumant le risque de l'investissement lié au lancement de l'activité, permet à des néo-maraîchers de se concentrer sur l'apprentissage de la production, de la gestion et de la commercialisation afin de concrétiser leur projet d'installation.

En formant de nouveaux maraîchers, l'objectif est de favoriser l'installation de petites entreprises maraîchères dans le Médoc.

- 10 • En parallèle, des points de commercialisation de produits locaux sont cherchés afin de valoriser la production, à la fois de l'espace-test et des futures exploitations dans le territoire : sur les marchés, dans les AMAP ou en restaurations collectives. Un maître exploitant a été choisi pour former les apprentis maraîchers durant deux ans. Il a sa propre exploitation en certification « agriculture biologique » dont quatre parcelles d'environ 1 hectare sont dédiées aux quatre apprentis. La première année, ils ont chacun en charge leur parcelle. Ils peuvent s'appuyer sur le maître exploitant, personne ressource qui transmet son savoir-faire et fait profiter de son réseau de partenaires locaux. Ainsi, l'apprenti peut se rendre compte rapidement des différentes dimensions du métier. Pendant cette même année, AgriSud et le Pays Médoc cherchent du foncier sur le territoire médocain en vue d'installer les apprentis dès la seconde année de formation. Les apprentis formés s'installent alors sur leurs propres exploitations qui peuvent atteindre 2 ha où ils continuent à être accompagnés par le maître exploitant. D'un point de vue financier, 5 000 € leur sont attribués constituant un fond de roulement ou

facilitant les premiers investissements (achat de matériel, de semences, de plants...)

Quatre nouveaux apprentis arrivent alors sur les parcelles anciennement exploitées par les apprentis durant la première année pour suivre le même processus. La ruche n'accompagne pas l'exploitant sur les parties juridique et financière, il lui faut passer par l'aide de la Chambre d'Agriculture.

Pour une action sur deux ans (2014-2015), le budget nécessaire est de 232 000 € avec 60 % du budget lié à l'ingénierie et 40 % à l'investissement.

Le projet a été éligible à des financements publics versés par l'Europe, l'État, la Région, le Département. Le Pays Médoc et les collectivités ont participé à hauteur de 90 000 €.

Pour financer le projet, la ruche du Médoc a eu recours au financement participatif, ce qui leur a permis de recueillir 16 550 €.

Sur les deux ans, quatre agriculteurs ont été formés et deux sont aujourd'hui installés sur leurs exploitations.

Depuis janvier 2017, la « Ruche du Médoc » qui était un projet pilote est devenue « Porte-Greffe, Espace Test Agricole » qui suit le même principe. Porte-Greffe est une association qui fait partie du réseau national des Espaces Test Agricole. Plusieurs sites de projets se sont installés, en plus de celui de Moulis, à Blanquefort, St Aubin et en Sud Gironde avec au total six apprentis en formation.



Objectifs recherchés

- > Favoriser l'installation de maraîchers en agriculture biologique
- > Développer la production et la commercialisation de produits locaux

Enjeux du territoire

Le Médoc, territoire connu pour ses vignes et ses grandes appellations, présente également des caractéristiques de territoire rural et enclavé. Engagé dans la mise en place d'un Parc Naturel Régional, la question du système alimentaire territorial est au cœur de ses préoccupations. Le développement d'une production locale permettrait de répondre à la demande d'une consommation locale en hausse. Pour ce faire, l'ONG AgriSud, en partenariat avec le Pays Médoc, a monté la Ruche du Médoc, couveuse d'entreprises agricoles dans le maraîchage. Cette ruche a pour vocation de permettre à de futurs maraîchers de tester leur activité dans un cadre sécurisé (notamment au niveau financier) en vue d'une installation par la suite.

Acteurs

- > AgriSud
- > Le pays Médoc
- > Lycée agricole de Blanquefort
- > Conseil général de la Gironde
- > Chambre d'Agriculture de la Gironde
- > Fondation de France
- > Fondation Phitrust
- > Fondation Entreprises et Solidarité

• 11

Valeur ajoutée

La Ruche du Médoc, de par son accompagnement et son investissement, facilite l'installation de jeunes agriculteurs sur des territoires où la production locale est très recherchée et encore peu développée. La production du territoire actuelle alimente aujourd'hui la métropole Bordelaise. Ce projet pourrait permettre aux médocains de profiter de leur propre production.



Principe d'action

Vitinnov est une cellule de transfert adossé à l'ISVV (Institut Scientifique de la Vigne et du Vin). Elle a été créée en 2011 pour structurer des activités existantes à Bordeaux Sciences Agro et pour satisfaire une demande croissante de la profession pour ces activités de transfert en viticulture. Vitinnov a pour objectif d'assurer l'interface entre recherche et entreprise, ce qui permet de répondre aux professionnels.

Vitinnov emploie six salariés autour de quatre domaines de compétences qui sont :

- > la protection et la gestion du vignoble, en lien avec la production,
- > l'agro-écologie,
- > la viticulture de précision,
- > l'écophysiologie de la vigne.

Vitinnov assure trois types de missions :

- > la recherche appliquée (~50 %) : les projets de recherches liés à la biodiversité, au sol, au produit phyto et le travail à l'échelle de la parcelle alimentent l'accompagnement pour les châteaux,
- > la prestation de services pour assurer leur financement, les programmes de recherche n'étant que partiellement financés (~25 %),
- > la formation à destination des étudiants et des viticulteurs (~25 %).

Objectifs recherchés

- > Faire le lien entre le monde de la recherche et le monde professionnel
- > Participer à de la recherche appliquée
- > Accompagner les professionnels dans la mise en œuvre et l'appropriation de démarches innovantes

Enjeux du territoire

Vitinnov porte des actions sur tous les territoires de vignoble du Bordelais. Pour certains projets de recherche, Vitinnov, associée à d'autres structures, peut cependant étendre son périmètre.



Acteurs

- > ADERA : partenaire des acteurs de l'innovation en Aquitaine
- > ISVV : Institut des Sciences de la Vigne et du Vin
- > Bordeaux Sciences Agro : École Nationale Supérieure des Sciences Agronomiques de Bordeaux
- > Université de Bordeaux
- > Région Aquitaine
- > CIVB : Conseil Interprofessionnel du Vin de Bordeaux
- > INRA : Institut National de Recherche Agronomique
Vinnopôle

Valeur ajoutée

Pour toutes les activités innovantes liées à la vigne et à la viticulture, Vitinnov peut être un acteur à associer pour animer un projet, accompagner un syndicat viticole ou des viticulteurs dans l'évolution de leurs pratiques ou pour assurer un appui technique sur certaines parties d'un projet.



Principe d'action

Arbres et Paysages est une association loi 1901 créée en 1996 qui a pour vocation le conseil et l'appui technique dans les domaines de plantation de haies champêtres et l'agroécologie qui participent au renforcement des trames vertes et bleues. Elle possède depuis 2005 l'agrément départemental au titre de la Protection de l'Environnement. Grâce à cet agrément, elle peut s'opposer à une décision publique qui porterait atteinte à l'environnement. L'agrément confère un intérêt collectif qui est souvent indispensable lorsqu'une association nationale souhaite intervenir juridiquement dans une affaire locale.

14 • L'association qui compte quatre salariés est dirigée par un conseil d'administration de onze personnes.

L'action majeure d'Arbres et Paysages est la replantation de haies. Elles ont en effet de nombreux rôles comme l'amélioration de la biodiversité, le développement de la faune auxiliaire pour la lutte intégrée, la limitation de l'érosion, notamment au niveau des berges. Elle effectue des actions d'aide à la plantation sur différents projets, des études environnementales et également des actions pédagogiques afin de promouvoir l'arbre et les haies.

Pour toute plantation d'arbres ou de haies, Arbres et Paysages offre un appui pour :

- > la définition d'un projet de plantation en fonction des objectifs et des attentes du planteur,
- > le choix des essences champêtres selon le climat, le sol, l'exposition et les envies du planteur,
- > le montage du dossier technique pour obtenir des aides financières,
- > la fourniture de jeunes plants et du paillage,
- > le prêt du matériel pour le paillage,

> les conseils techniques pour la préparation du sol et la plantation,

> le suivi des arbres pendant 3 ans.

Les projets suivis par l'association peuvent être de différentes échelles et concernés différents types de propriétaire, du viticulteur à la commune.

En collaboration avec l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, le Conseil départemental de la Gironde, et le Conseil régional Nouvelle Aquitaine, Arbres et paysages réalise des diagnostics environnementaux et paysagers et des préconisations d'aménagements. Ces études peuvent se faire à l'échelle d'une commune jusqu'à celle d'un bassin versant.

Arbres et Paysages porte également des actions pédagogiques pour sensibiliser à l'environnement et aux techniques d'entretien ou de plantation d'arbres ou de haies. Des formations peuvent avoir lieu dans des écoles, lycées, centres de formation et services communaux, sous forme de diaporama ou de visite de terrain. Des conférences, interventions tenues par l'association portent sur la plantation d'arbres et de haie, la lutte intégrée, la taille des arbres et des arbustes.

Arbres et Paysages 33 peut intervenir dans tous projets nécessitant un appui technique sur les arbres et haies en Gironde.



Objectifs recherchés

> Favoriser la biodiversité par la plantation de haies ou d'arbres

Enjeux du territoire

Arbres et Paysages 33 peut intervenir dans tous projets nécessitant un appui technique sur les arbres et haies en Gironde.

Acteurs

- > Nouvelle Aquitaine
- > Département de la Gironde
- > Bordeaux Métropole
- > Agence de l'eau Adour Garonne
- > DREAL Aquitaine
- > Proximité Carbone Aquitaine
- > Afac Agroforesteries

Valeur ajoutée

Arbres et Paysage 33 a une solide expérience en plantation d'arbres ou de haies. Pour tout projet souhaitant refaire une place à l'arbre ou à la haie, il fournit un appui technique (conseil, réalisation et suivi).



Principe d'action

Une enquête a été réalisée sur les 71 communes afin de recenser le foncier agricole communal pour mieux valoriser ce patrimoine communal et favoriser l'installation de nouvelles exploitations. Sur les 71 communes, 65 ont répondu au questionnaire et parmi elles, 14 sont propriétaires de foncier agricole communal. Cela représente environ 22 ha de terrains disponibles, soit 65 parcelles identifiées. La surface moyenne d'une parcelle est de 3 600 m². Le parcellaire disponible est donc de petite taille et très morcelé.

Pour chaque EPCI, le nombre de communes ayant du foncier agricole communal est formalisé sous

16 • forme de fiche. Pour chaque commune, la surface totale du foncier, le nombre de parcelles, leurs surfaces et des photos aériennes les repérant, via Géoportail, sont indiqués. Il est également indiqué s'il y a des projets existants ou en cours de réflexion.

Sur la commune de Targon, par exemple, 49030 m² de foncier agricole ont été identifiés en 9 parcelles juxtaposées. La fiche précise qu'un projet est en cours sur certaines parcelles sans en donner le détail.

L'état des lieux du foncier communal agricole a facilité l'installation d'une maraîchère biologique sur la commune de Targon. La commune propriétaire des terres les loue en fermage à un prix modéré. En plus, elle a financé un forage pour avoir un accès à l'eau et un lieu de vente direct sur l'exploitation.

Le pôle territorial a mis en relation l'agricultrice et la commune de Targon et a aidé au montage du dossier pour percevoir le fond européen LEADER.

Objectifs recherchés

- > Recenser le foncier agricole communal
- > Faciliter l'installation de nouveaux projets agricoles sur le territoire

Enjeux du territoire

En 2015, le Syndicat mixte du Pays Cœur Entre-deux-Mers est devenu Pôle d'équilibre Territorial et Rural (PETR) du Cœur Entre-deux-Mers, un outil de coopération entre EPCI sur les territoires situés hors métropole. Il élabore et met en œuvre un projet de territoire favorisant le développement économique, écologique, culturel et social. Le Pôle territorial du Cœur Entre-deux-Mers est composé de 71 communes réparties sur cinq communautés de communes (Secteur de St-Loubès, Côteaux Bordelais, Portes de l'Entre-deux-Mers, Créonnais, Rurales de l'Entre-deux-Mers, Podensac Côteaux de Garonne Paillet Rions Lestiac). Le pôle soutient notamment l'agriculture, le développement des circuits courts et l'approvisionnement local de la restauration collective sur son territoire. Afin de mener à bien cette mission, les communes ont été sollicitées pour identifier les zones de projets agricoles potentiels.



ENQUÊTE DU FONCIER AGRICOLE COMMUNAL SUR LE PÔLE TERRITORIALE DU CŒUR ENTRE-DEUX-MERS

#paysage #tourisme #économie agricole #réseau écologique #lisière

Acteurs

- > Pôle Territorial du Cœur Entre-deux-Mers
- > 71 Communes

Valeur ajoutée

Cet état des lieux du foncier agricole communal disponible, réalisé à l'échelle d'un Pôle Territorial, a facilité l'émergence de projets agricoles. Cela a également favorisé la mise en relation entre les porteurs de projet potentiels et les communes.



Principe d'action

L'association des Jardins de Callune a été créée en octobre 2010. Elle consiste en une gestion collective d'un espace agricole commun.

Un bail est signé par l'association avec un propriétaire foncier pour permettre aux adhérents de profiter d'un hectare de champ et de six hectares de forêt. L'adhésion coûte cinq euros par mois pour pouvoir jardiner et bénéficier de la récolte. Un gîte est également disponible pour les réunions ou activités occasionnelles.

L'espace agricole est divisé en différents jardins, où tout est cultivé de façon raisonnée.

18 • Un potager collectif permet la pratique du maraîchage et l'alimentation d'une trentaine de familles en produits biologiques de saison, répartis entre les adhérents. Des jardins partagés accueillent les essais personnels des adhérents qui ont chacun leur espace.

La plupart des travaux sur le jardin se déroulent lors de journées associatives une fois par week-end, permettant l'échange entre les adhérents. Des adhérents peuvent se retrouver également les soirs pour effectuer des travaux spécifiques. Enfin la forêt constitue le support d'activités éducatives, artistiques ou de contact avec la nature. Avec le pôle animation et jeunesse de la Communauté de Commune de Montesquieu, un groupe de jeune est, par exemple, venu aider à la réalisation d'une mare.

L'association s'autofinance grâce à la cotisation des adhérents et depuis 2016, grâce à des subventions de la commune de Saucats, pour aider sur les gros projets tels que la mise en place de clôture autour des potagers.

Objectifs recherchés

- > Cultiver un jardin de manière bio ou raisonnée
- > Être en contact avec la nature
- > Transmettre et échanger autour de la nature
- > Tisser du lien social entre les gens d'un quartier
- > Valoriser la lisière forestière

Enjeux du territoire

Le lieudit Peyon à Saucats est situé dans une clairière au cœur du massif forestier des Landes au Sud de l'agglomération bordelaise.

Souvent perçue comme deux entités distinctes, l'association « Les Jardins de Callune » a décidé d'investir l'interface agriculture-forêt qu'elle considère comme un ensemble. L'association cultive les parcelles agricoles et propose de nombreuses activités liées à l'environnement au sein de la forêt.



LES JARDINS DE CALLUME

#paysage #tourisme #économie agricole #réseau écologique #lisière

Acteurs

- > Association les jardins de Callune
- > Adhérents
- > Commune de Saucats
- > Propriétaire des terres

Valeur ajoutée

S'associer pour cultiver ensemble permet, en plus d'une production honorable, de créer du lien et de partager entre les adhérents.

Ce projet permet aussi d'investir la forêt et les champs juxtaposés et de les voir comme un ensemble plutôt que deux espaces distincts. Cela permet de maintenir et valoriser des clairières agricoles historiquement présentes dans le massif forestier, mais qui tendent à disparaître aujourd'hui.



Principe d'action

Considéré comme un produit haut de gamme, Biogemme a développé une nouvelle méthode de gemmage plus efficace et plus respectueuse de l'environnement. La technique utilisée est celle du vase clos qui permet d'obtenir des produits d'une meilleure qualité.

Le tronc est entaillé de façon ronde, et sur cette entaille, une pâte neutre qui permet à la gemme de sortir est appliquée. À l'aide d'un embout, un sac hermétique permet de récupérer la gemme presque pure. Ce nouveau procédé sans ajout d'acide sulfurique et en vase clos permet l'obtention de produits extrêmement purs et non oxydés. Il permet aussi de limiter l'évaporation de la térébenthine et de récupérer la colophane sans oxydation.

La térébenthine est utilisée par Biogemme pour le produit Bol d'Air et la colophane est revendue à d'autres entreprises en recherche de produits bio-sourcés à forte valeur ajoutée et éco-certifiés.

L'entreprise Biogemme®, filiale de Holiste® est spécialisée dans le domaine du bien-être et notamment de l'aromathérapie. Un de leurs produits phares est le Bol d'Air®, un dispositif qui permet d'inhaler des huiles essentielles de térébenthine, excellent transporteur d'oxygène, ce qui permet une meilleure assimilation de cette molécule dans notre organisme.

Biogemme a des partenariats avec différentes communes des Landes pour pratiquer son activité de gemmage dans les forêts communales. La campagne de gemmage actuelle est encore expérimentale et pour ce qui est de la structuration de la filière, des questions se posent encore : faut-il embaucher des saisonniers ? Si ce sont des salariés, que vont-ils faire le reste de

l'année ?

Il a été prouvé que sur un arbre qui a subi des campagnes de gemmage, le bois devient plus dur, plus dense. Aucune étude n'a été réalisée montrant si cela est plutôt positif ou négatif pour utiliser le bois en tant que matériau de construction. Pour l'instant, les deux activités sont compatibles et complémentaires.

Objectifs recherchés

- > Cultiver un jardin de manière bio ou raisonnée
- > Être en contact avec la nature
- > Transmettre et échanger autour de la nature
- > Tisser du lien social entre les gens d'un quartier
- > Valoriser la lisière forestière

Enjeux du territoire

Le gemmage était une activité très importante dans la forêt des Landes dès l'ère industrielle. Des pays émergents ont débuté cette activité beaucoup plus tard et sont arrivés sur le marché avec des prix beaucoup plus compétitifs. C'est en partie pour cela que l'activité a diminué en France jusqu'à son arrêt complet en 1990. L'économie du territoire, alors basée essentiellement sur ce débouché, a dû se réorienter vers une filière bois. La situation a évolué depuis, puisque les pays émergents, jusque-là exportateurs de résine, la consomment de plus



en plus. Une tension apparaît pour les industriels locaux pour se fournir en produits dérivés de la résine comme la térébenthine et la colophane. La résine d'Aquitaine est reconnue pour ses qualités et son mode de gemmage, ce qui permet d'obtenir des produits traçables, de qualité supérieure et d'une grande pureté. C'est pour cela que des industries comme Biogemme® cherchent à réintroduire la filière du gemmage dans la forêt des Landes avec en prime un label de qualité.

Acteurs

- > Porteurs : Holiste, Laboratoire et développement
- > Xylofutur
- > Asso Gemme la Forêt d'Aquitaine
- > Plusieurs entreprises intéressées pour la térébenthine et la colophane

Valeur ajoutée

Pour accéder à des matières premières de meilleure qualité pour leurs produits, Biogemme et Holiste ont pris la décision d'exploiter la gemme de la forêt des Landes certifiée durable. Cette démarche permet d'abord d'ajouter une plus-value aux produits, mais également de recréer une filière de la forêt disparue depuis des années en France et de créer de nouveaux emplois.



Principe d'action

La réserve géologique est composée, d'une part, d'une maison de la réserve située à Saucats dans laquelle sont exposés des fossiles et des roches de la région et d'autre part, de 75 hectares au milieu desquels six sites d'affleurements géologiques viennent illustrer concrètement la visite du musée. Ces sites sont répartis en trois zones entre Saucats et La Brède. Il est possible de se garer à proximité de chaque site et de s'y rendre de façon autonome : des sentiers balisés ont été mis en place avec des panneaux d'informations sur les différents affleurements.

22 • L'équipe de sept salariés a un rôle de protection, de gestion, de sensibilisation et de communication. La réserve est propriétaire de 5 % des terres, soit environ quatre hectares.

Différentes actions sont proposées en faveur de la protection de l'environnement sur ces parcelles. Les actions mises en place par le personnel peuvent être la réserve d'amassage de déchets, l'entretien des prairies, l'arrachage de la Jussie, le nettoyage des ruisseaux par tronçonnage ou encore le contrôle des populations piscicoles et de la qualité des eaux avec des gardes de l'ONEMA (Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques).

Elle intervient également sur des parcelles privées avec l'accord des propriétaires. Il n'y a, en revanche, pas de contraintes pour les propriétaires forestiers dans la réserve.

Étant classée en réserve naturelle géologique, il est interdit de creuser pour ne pas endommager les structures géologiques et les propriétaires se doivent d'entretenir leurs parcelles.

Les activités « coutumes » de production ne sont pas prohibées. Pour assurer une gestion

cohérente, la réserve cherche donc à acheter de nouvelles parcelles avec le financement du Conseil départemental.

En plus de gérer ces sites, la réserve propose de multiples visites guidées pour les scolaires, périscolaires et le grand public.

Une découverte de la géologie est, par exemple, proposée pour le grand public et les scolaires. Elle commence par une visite de la maison de la réserve et de ses fossiles et continue par une balade autour des différents affleurements au cœur de la forêt. Des ateliers plus familiaux permettent de sensibiliser à la nature et à l'environnement de manière ludique autour des thèmes de l'eau, cours d'eau, de la faune et la flore, de la forêt ou du land'art.

Enfin, plusieurs sorties sont organisées gratuitement en dehors de la réserve pour faire découvrir les espaces naturels spécifiques à la forêt des Landes : paysages de la forêt de Migelane (Martillac, Saucats, La Brède), forêt départementale classée en Espace Naturelle Sensible (ENS) avec une faune et flore diversifiée, landes humides avec observation d'amphibiens, bocage des bords de Garonne pour aborder l'importance des zones humides, lagunes, espace patrimonial et spécifique du massif forestier landais, site d'Hostens et son histoire.

Les sorties sont organisées régulièrement tout au long de l'année et quotidiennement pendant les mois de juillet et août. Le planning est disponible sur le site internet et sur la brochure disponible en office de tourisme.

En plus de son rôle de protection des différents sites et de sensibilisation à l'environnement au grand public, la réserve est aussi un support de



RESERVE GÉOLOGIQUE

#paysage #tourisme #économie agricole #réseau écologique #lisière

recherche pour de nombreux géologues et pour des travaux sur la faune et la flore (Étude de la genette, relevé de biodiversité).

Objectifs recherchés

- > Protéger le patrimoine géologique et les milieux naturels associés
- > Faire découvrir la nature au grand public

Enjeux du territoire

La Réserve Naturelle Géologique de Saucats - La Brède est une réserve naturelle qui, à ce titre, se doit de protéger le patrimoine géologique, les milieux naturels, la faune et la flore, de gérer les sites et de sensibiliser les publics. Elle se situe à une vingtaine de kilomètres au sud de Bordeaux, au cœur du bassin sédimentaire aquitain. On peut y observer plusieurs affleurements de roches, notamment sur les bords du cours d'eau Le Saucats et de son affluent le Brousteyrot, qui témoignent du passage de l'océan il y a 20 millions d'années.

La réserve a été créée en 1982 afin de protéger et valoriser ce patrimoine géologique soumis à une forte pression urbaine. Elle a aussi vocation à faire découvrir d'autres milieux naturels proches comme la forêt des Landes et ses milieux associés, les cours d'eau et leurs forêts-galeries, les lagunes et les bocages humides.

Acteurs

- > Porteurs : Réserve Géologique de Saucats - La Brède
- > Communauté de Communes de Montesquieu
- > Agence de l'eau Adour-Garonne
- > Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DREAL)
- > Conseil départemental de la Gironde
- > Nouvelle Aquitaine
- > Autres : Natura 2000 ?

• 23

Valeur ajoutée

La Réserve Naturelle Géologique de Saucats permet une sensibilisation à l'environnement de manière ludique pour un large public, grâce aux nombreuses activités qu'elle propose.

La géologie et les fossiles sont ici le support pour aborder l'histoire du territoire et ce qui a façonné l'environnement actuel.

Son statut de Réserve Naturelle assure une préservation des milieux naturels et peut même restreindre ou exclure certaines activités susceptibles d'endommager le patrimoine à protéger.



Principe d'action

La reconstruction du collège s'est faite sur 5 154 m² avec un collège de 500 personnes, trois logements de fonction et un terrain de sport.

Pour réaliser la restructuration du collège de St Symphorien, le Conseil départemental a choisi de travailler selon un marché spécifique : la conception-réalisation. Ce statut spécifique est permis si un motif d'ordre technique justifie l'association d'entrepreneurs aux études d'ouvrage.

Pour le collège, la complexité de la construction entièrement en bois et le souhait de faire un bâtiment à basse consommation énergétique ont justifié le recours à ce type de procédure. Elle a

24 • permis de penser dès la conception du bâtiment, et avec l'ensemble des parties, à la mise en œuvre des objectifs de performance environnementale. L'équipe projet est constituée d'architectes, de bureaux d'études techniques et d'entrepreneurs. L'équipe s'était initialement engagée à utiliser 50 % du pin des Landes pour la construction.

Ce chiffre a largement été dépassé puisque 75 % de bois landais a été utilisé (soit 710 m³ sur les 947 m³). Pour le reste, ce sont des essences exotiques qui ont été utilisées, notamment pour les portes coupe-feu et de l'acacia pour les poteaux du préau. Le bois a été valorisé dans chaque partie d'ouvrage (couverture, chevonnage, charpente, solivage, bardage, parois ossature et poteaux en bois) même si seulement 10 % du bois utilisé est visible.

Dans ce projet, le bois a été associé au béton dans un souci d'isolation thermique.

L'architecture compacte du bâtiment est d'inspiration régionale. La toiture avec de larges débords fait référence à l'architecture landaise mais est aussi nécessaire techniquement pour éviter le ruissellement de l'eau de pluie sur les

façades en bois. Ainsi, le bois, même s'il vieillit et grisaille, est toujours en bon état après six ans.

Le projet a duré deux ans de la notification du marché, en avril 2009 à la livraison, en mars 2011.

Le coût de ce marché de conception-réalisation s'est élevé à 10 626 000 € comprenant à la fois l'étude et les travaux. Ce projet a entièrement été financé par le département de la Gironde.

Objectifs recherchés

- > Valoriser le bois de la forêt des Landes en tant que bois de construction
- > Favoriser les « circuits-court » pour l'achat de matériaux afin de diminuer les émissions de gaz à effet de serre liées au transport
- > Construire un bâtiment intégré dans son environnement
- > Construire un bâtiment à faible consommation d'énergie



COLLÈGE FRANÇOIS MAURIAC ST SYMPHORIEN

#paysage #tourisme #économie agricole #réseau écologique #lisière

Enjeux du territoire

Le collège François Mauriac de Saint-Symphorien est situé au Sud de la Gironde, au milieu du Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne. Il accueille 500 élèves issus d'une vingtaine de communes environnantes. Le Conseil départemental a décidé de reconstruire le collège car il était trop vétuste, mal isolé et inaccessible aux personnes handicapées. Il a été décidé d'utiliser pleinement la ressource locale : le bois

Acteurs

Porteurs : Le Conseil départemental de la Gironde

- > L'équipe Conception Réalisation
- Entreprise, mandataire groupement conception réalisation : GTM Sud-Ouest
- Bâtiment
- Architectes : Agence Latour Salier
- Bureau d'études généraliste : OTCE Aquitaine
- Bureau d'études Développement Durable : Nobatek
- > L'équipe de Maîtrise d'ouvrage du Conseil général, essentiellement composée de :
 - La direction des collèges avec notamment le chef de projet qui coordonne la maîtrise d'ouvrage
 - Le principal et le gestionnaire du collège
 - Assistant technique : OXEBO architecture
 - Assistant technique construction bois et performance énergétique : FCBA et BET
 - Transenergie Sud

Valeur ajoutée

Le collège St-Symphorien est le premier collège en bois de Gironde et premier Bâtiment Basse Consommation. La construction en bois et notamment en pin des Landes rappelle l'image du massif forestier ancrée dans son patrimoine et des différents métiers qui y sont liés. Ce projet s'inscrit dans une démarche de développement durable et montre une valorisation différente du bois de la forêt des Landes. Depuis sa construction, beaucoup de gens se sont intéressés au projet et de nombreuses présentations sont effectuées pour informer le public dans différentes structures. Un nouveau projet de reconstruction du collège Jacques Ellul en bois a commencé à Bordeaux.



Principe d'action

Le pôle de compétitivité assure principalement deux missions : aider à la mise en place de projets innovants et assurer l'animation et la communication de son réseau.

En effet, une entreprise adhère au réseau pour la dynamique de mise en réseau entre les différents acteurs, pour être au courant des innovations des secteurs Bois-Forêt-Papier et pour pouvoir labelliser ses projets.

Un des intérêts pour une entreprise d'adhérer à Xylofutur est la possibilité de faire labelliser son projet pour lui donner plus de reconnaissance professionnelle. La labellisation se fait en

26 • plusieurs étapes :

- la structuration du consortium de partenaires
- l'écriture de la fiche projet qui détaille : contexte, déroulé du projet, budget, agenda...
- la commission d'expert de 20 personnes (Constitué de chercheurs du service R&D en industries et des chercheurs à l'université car les attentes ne sont pas les mêmes pour chacun)
- la présentation du projet devant la commission pour labellisation ou non.

Pour accéder au label, les projets doivent être collaboratifs, viables et innovants.

Si le projet dispose déjà de financeur, Xylofutur appui la demande en envoyant une lettre de soutien attestant de la labellisation. Sinon, Xylofutur peut aider à la mise en relation de l'équipe du projet avec des financeurs comme l'État, la Région, la Draaf. Le pôle cherche aussi des appels à projet qui peuvent correspondre au projet à financer.

Jusqu'ici, le pôle a accompagné 138 projets grâce à 77,8 M€ d'argent public et 255 M€ d'argent privé.

Pour l'ensemble des adhérents de Xylofutur, différents évènements sont organisés permettant l'échange entre les différents membres. Ces journées permettent de communiquer sur les innovations des différents secteurs, de créer des partenariats entre les entreprises et de trouver des financeurs pour certains projets.

Le développement des pôles de compétitivité étant une volonté de l'État. Le financement était initialement assuré à 70 % par l'État (Via le ministère de l'agriculture et le ministère de l'industrie) et la Région au démarrage de l'activité. Aujourd'hui, le financement se fait à 50 % par l'État et la Région et 50 % par le privé. Le nombre d'adhérents a augmenté, augmentant ainsi la recette due à la cotisation. Aussi, pour chaque projet porté par le pôle, une partie du budget prévu est reversée à Xylofutur.

Xylofutur a une forte visibilité sur internet car est actif sur son propre site en plus de paraître sur le site des pôles de compétitivité. De nombreux évènements sont organisés par Xylofutur, ce qui contribue à faire connaître la structure.

Une plateforme de formation Xylosup, liée à Xylofutur, permet de faire connaître la structure à travers les formations réalisées. .



Objectifs recherchés

- > Redynamiser les filières Bois-Forêt-Papier en France
- > Permettre l'accès à la R&D pour les PME et PMI

Enjeux du territoire

Si au début l'IPMF était axé sur la forêt de Pins maritimes des Landes, son changement de nom en Xylofutur montre la volonté de s'étendre à un plus large territoire et à une plus grande diversité d'essences. Aujourd'hui, la plupart des partenaires sont encore localisés vers la forêt des Landes.

Acteurs

- > Les pôles de compétitivité
- > Conseil départemental des Landes
- > Région Nouvelle Aquitaine
- > Préfet de la Région Nouvelle Aquitaine

Valeur ajoutée

Xylofutur possède actuellement environ 200 adhérents dont des industries et entreprises, des organismes de recherche et de formation ou encore des institutions, collectivités, fédérations professionnelles.

Cette structure représente une véritable base de données vivante concernant les actions et innovations du territoire.



Principe d'action

Pour assurer la médiation culturelle des sciences de l'environnement, Terre & Océan propose différentes activités : actions pédagogiques pour les scolaires et pour le grand public, sorties touristiques culturelles commentées ou encore différents documentaires et publications qui vulgarisent l'environnement au grand public. L'association a en charge également l'animation de deux sites que sont l'Aquaforum à Bègles ou la Maison du Patrimoine Naturel du Créonnais à Sadirac. Grâce à ses activités diverses, elle reçoit en moyenne 30 000 personnes par an.

28 • Terres & Océan propose des activités pédagogiques pour tous les niveaux scolaires, allant de la maternelle aux cycles universitaires. Elles peuvent être adaptées selon les projets d'enseignements et le nombre de séances souhaitées. Les thématiques sont diverses mais s'articulent autour de l'environnement terrestre et aquatique ainsi qu'à leur histoire.

Les interventions peuvent se faire de multiples façons : ateliers scientifiques, diaporamas interactifs, rallye, jeux instructifs, lectures de paysages, sorties sur le terrain selon les âges. Des conférences variées sont proposées, portant sur les thématiques de prédilection des médiateurs. Des cours sont tenus à l'Université du Temps libre et quelques formations sont données auprès d'une multitude d'acteurs (personnels municipaux, techniciens de laboratoire, enseignants).

Avec une volonté de médiation scientifique, Terre & Océan s'attache à faire partager sa connaissance au grand public. Le tourisme culturel est basé sur des sujets toujours liés à l'environnement (histoire, géologie, qualité de l'eau, biodiversité).


Des croisières sont également organisées pour découvrir l'estuaire de la Gironde, la Garonne, la Dordogne ou encore le bassin d'Arcachon. Au fil de l'eau, ces croisières permettent de découvrir des sites remarquables avec des commentaires selon les différents environnements traversés.

Terre & Océans participe également à la réalisation de documentaires autour du fleuve de la Garonne mais aussi dans d'autres pays. Des livres ont été publiés, notamment à propos de l'histoire du Bassin d'Arcachon et celle de l'Estuaire de la Gironde.

Depuis 2001, Terre & Océan s'est vu confié l'animation de l'Aquaforum, derrière le centre commercial de Rives d'Arcins. Y sont organisées des séances pédagogiques avec les scolaires et centres de loisirs et des séances culturelles pour tout public. Tous les jeudis soirs, des sujets de société liés à l'environnement, l'eau, le climat, l'océanographie, les changements environnementaux ou les activités humaines, sont abordés sous forme de diaporamas, conférences, documentaires ou encore débats. L'Aquaforum attire environ 4 000 personnes par an.

La Communauté de Communes du Créonnais a également confié la mission d'animation de l'ancienne gare de Sadirac à Terre et Océan. L'association y organise des actions pédagogiques et culturelles pour faire découvrir l'Entre-deux-Mers.

Terre & Océan se finance grâce aux différentes prestations et publications qu'ils réalisent. Le site de Terre & Océan informe sur toutes les actions mises en place. Des plaquettes d'informations existent également, notamment sur les différents thèmes qui peuvent être traités lors d'atelier avec le public scolaire.



Objectifs recherchés

- > Sensibiliser à l'environnement

Enjeux du territoire

Terre & Océan porte ses actions à l'échelle de l'ancienne Aquitaine même si elles sont plus centrées sur la Gironde. Occasionnellement, l'association propose des voyages autour de différents fleuves du monde.

Valeur ajoutée

De par son expérience, l'association peut être un acteur ressource à mobiliser pour des projets de sensibilisation et de communication à l'environnement d'un territoire

Acteurs

- > Université de Bordeaux
- > CNRS
- > Epoc
- > Pacea
- > Région Nouvelle Aquitaine
- > Rives d'arcins, centre commercial régional
- > Bordeaux Métropole
- > La Communauté de communes du Créonnais
- > Europe
- > ADEME
- > Klépierre - Bègles
- > Cap Sciences
- > Smegreg
- > Caisse d'épargne Aquitaine Poitou-Charentes



Principe d'action

L'approche choisie pour restaurer la biodiversité est fonctionnelle. L'objectif n'est pas l'esthétique mais bien l'intégration de la biodiversité au fonctionnement économique et technique de l'exploitation. Pour ce faire, l'ODG a été accompagné de Vitinnov qui a assuré l'animation technique du projet. Cette démarche s'est déroulée en plusieurs étapes : la réalisation d'un diagnostic et d'un audit faunistique suivi de la mise en place d'un plan d'actions.

Vitinnov, en faisant un diagnostic de l'occupation des sols, a mis en évidence un « bloc viticole » homogène et peu diversifié, encadré du « couloir vert » des palus d'un côté et de la forêt de l'autre.

30 • En 2015, la LPO a réalisé une observation faunistique de quatre taxons sur le vignoble (abeilles, papillons, oiseaux et chauve-souris). Il est apparu qu'une vraie richesse est présente en frange du vignoble, à proximité de la forêt ou des palus, alors que très peu au cœur des grandes propriétés centrales, sans cette proximité d'autres milieux.

À l'issue de cet audit Faunistique, l'ODG Margaux, avec l'aide de Vitinnov, a mis en place un plan d'actions pour restaurer la biodiversité au sein des châteaux et des parcelles de vignes.

Parmi elles :

- > des actions de gestion : retard de fauche, plantations d'arbres et de haies, mélange technique de plantes locales pour les parcelles arrachées ;
- > des actions de formation : expliquer le lien entre diversité végétale et utilité pour le vignoble (équilibre prédateurs/ravageurs) ;
- > des actions de communication (panneaux de communication sur les sites de fauches

tardives, création d'un label « Margaux, terroir de biodiversité ») ;

- > des actions de suivi : indicateurs d'action (nombre d'arbres plantés, indice de fréquences de traitement), étude floristique et faunistique à faire dans les cinq ans.

L'objectif à moyen terme pour l'ODG est d'intégrer les différentes communes dans le projet pour avoir une cohérence en termes de gestion des espaces. Des premières actions permettant une meilleure cohabitation avec les bourgs ont déjà été mises en œuvre. Dans différentes communes comme Soussan ou Cantenac, des haies ont été plantées sur des parcelles viticoles situées à proximité des écoles, certaines parcelles ont été converties en agriculture biologique et les horaires des traitements sont adaptés aux rythmes des habitants voisins (pas de traitement entre midi et deux par exemple).



Objectifs recherchés

- > Augmenter la biodiversité dans le vignoble

Enjeux du territoire

En 2013, il y a eu une prise de conscience de la transformation du paysage par la monoculture de vigne dans le vignoble de Margaux. À l'initiative du Château Palmer, l'ensemble des vigneronns de l'ODG Margaux se sont lancés dans une démarche d'amélioration de la biodiversité. Cette ODG est une structure importante sur le territoire puisqu'elle regroupe 60 vigneronns dont 22 crus classés, six viticulteurs en biodynamie (trois grands crus, trois petits vigneronns) sur une surface de 1500 hectares.

Acteurs

- > ODG Margaux
- > Château Palmer
- > Vitinnov
- > Arbres et Paysages 33

Valeur ajoutée

D'abord porté par les viticulteurs pour leur propre vignoble, le projet a pour ambition d'intégrer petit à petit les différentes communes afin d'avoir une cohérence en termes de gestion des espaces et de recréer du lien avec les populations locales.



Principe d'action

Isle Mange Bio regroupe une soixantaine de producteurs qui alimentent environ cinquante établissements en produits biologiques et locaux. Ils sont maraîchers, arboriculteurs, éleveurs, boulangers et contribuent à approvisionner les établissements scolaires et maisons de retraites. C'est un outil de développement de l'agriculture biologique en Dordogne et Gironde.

La plateforme salarie deux personnes à temps plein qui assurent le lien entre les producteurs et les restaurants collectifs. Pour garantir un approvisionnement local et privilégier le partage, le territoire est scindé en cinq groupes (Nord

³² • Gironde autour de Reignac, Double autour de Montpon Ménéstérol, Bio Pourpre autour de Bergerac, Groupe du Pays Vernois, Groupe du Périgord Vert).

Travailler avec des produits biologiques et locaux peut entraîner des changements de pratiques en cuisine, notamment avec l'utilisation de produits frais et de saison. Avec ses partenaires, Isle Mange Bio propose des formations pratiques avec les cuisiniers et gestionnaires sur l'introduction des produits biologiques. Un accompagnement est assuré pour l'élaboration des menus de saison, équilibrés et pour la planification des commandes. Le règlement s'effectue en fin de mois directement à Isle Mange Bio, ce qui facilite la gestion puisque les établissements n'ont plus qu'un seul intermédiaire. L'adhésion des cantines ne les oblige pas à commander régulièrement des produits sur la plateforme et peuvent effectuer des commandes de façon ponctuelle.

Les producteurs qui adhèrent à l'association sont en production biologique. Ils doivent payer une adhésion de 150 € par an. Leurs produits sont

alors recensés dans le catalogue des différents producteurs pour les restaurants collectifs. Pour chaque producteur il est indiqué le nom de la société, la localisation, les certifications, les points de ventes, les produits vendus et le site internet. La totalité des adhérents ont d'autres circuits de commercialisation que la restauration collective et propose sur la plateforme des produits qu'ils ont donc en très grande quantité. Pour eux, Isle Mange Bio est une seconde façon de valoriser les produits. Pour compléter les produits proposés par les agriculteurs, Isle Mange Bio a également un partenariat avec Biocoop. Avec plus de demandes que d'offres, c'est un véritable défi pour les salariés d'Isle Mange Bio afin de satisfaire au mieux les producteurs et les restaurants collectifs. Les financements sont obtenus grâce aux adhésions des producteurs mais aussi grâce aux subventions des Conseils départementaux de la Gironde et de la Dordogne.

Objectifs recherchés

- > Approvisionner la restauration collective en produits biologiques et locaux
- > Participer au développement économique local
- > Contribuer à la préservation de l'environnement en assurant la promotion d'une agriculture biologique.



Enjeux du territoire

La Dordogne et la Gironde sont deux départements très agricoles. Même si à l'Est de la Garonne et en Dordogne, ce sont respectivement la viticulture et la céréaliculture qui prédominent, de nombreuses terres maraîchères sont encore cultivées, dont certaines en agriculture biologique. Il existe une volonté de plus en plus forte de la part des collectivités d'alimenter la restauration collective avec ces produits biologiques et locaux. Isle Mange Bio est une association créée en 2010. Elle a permis, par le biais d'une plateforme d'approvisionnement, de répondre à ces attentes en mettant en lien les établissements publics avec les producteurs locaux grâce à une coordinatrice salariée qui gère la plateforme et les relations entre les acteurs. Les producteurs ont donc la possibilité de valoriser leur production en restauration collective, marché qu'il est difficile d'atteindre seul comme des volumes importants sont nécessaires.

Acteurs

- > Environ 60 producteurs
- > Agrobio Gironde
- > Agrobio Périgord
- > Conseil départemental de la Gironde
- > Conseil départemental de la Dordogne
- > Biocoop

Valeur ajoutée

En proposant une plateforme assurant la coordination entre producteurs locaux et restauration collective, Isle Mange Bio permet de générer un nouveau mode de valorisation des produits agricoles biologiques et locaux dans la restauration collective. Grâce à cette plateforme, les agriculteurs peuvent vendre en direct leurs produits et les établissements peuvent consommer bio et local. En plus de satisfaire les deux parties, cette démarche permet sur du plus long terme d'ancrer l'agriculture sur le territoire.



Principe d'action

L'exploitation agricole comprend 140 brebis de la race Scottish Blackfaces et sept vaches allaitantes. Elles sont gérées de façon extensive avec respectivement 130 ha et 250 ha de forêt et prairie. La viande est valorisée sous le label « agriculture biologique » en vente directe, soit en AMAP, soit à la ferme.

Avec quatre cabanes en bois à 2m50 de hauteur et deux bungalows, Les Cabanes de Sarah attire des touristes essentiellement français, venant pour trois à quatre jours, voire la semaine, afin de se reposer dans un environnement calme et proche de la nature. Les logements sont tous équipés et

34 • peuvent accueillir quatre à six personnes. Deux nuits coûtent environ 250 euros et la semaine entre 500 et 600 euros selon les saisons. La construction des logements a été réalisée avec des pins du domaine et des châtaigniers de Dordogne. L'isolation est entièrement faite en laine de bois.

Les cabanes font parties du réseau « Bienvenue à la ferme » et « Gîte de France ».

L'activité agricole a été lancée en 2004 et les gîtes ont été ouverts en 2013. Ils ont été construits afin de pallier à la diminution de l'activité agricole et de s'assurer un revenu suffisant. Il a en effet été choisi de diminuer le nombre de tête de presque de moitié par rapport au cheptel initial.

Aujourd'hui, 60 % des revenus proviennent des gîtes et 40 % de l'activité agricole.

Objectifs recherchés

- > Viabiliser l'activité agricole par le développement d'activités touristiques
- > Attirer un tourisme proche de la nature dans la forêt des Landes

Enjeux du territoire

À Cabanac et Villagrains, au Sud de Bordeaux, Sarah Dumigron a développé une activité combinant élevage et tourisme. Au cœur de la forêt des Landes, où prédominent les activités sylvicoles, Les Cabanes de Sarah contribuent à diversifier les activités dans ce territoire. Cela attire un nouveau type de tourisme proche de la nature qui vient chercher la quiétude de la pinède.



LES CABANES DE SARAH

#paysage #tourisme #économie agricole #réseau écologique #lisière

Acteurs

> Porteurs : Sarah Dumigron

Valeur ajoutée

Les Cabanes de Sarah est un endroit qui permet la diversification de l'activité de la forêt des Landes en conciliant activité agricole et touristique.



Principe d'action

En octobre 2014, un diagnostic a été réalisé par la Communauté de Communes de Bourg-en-Gironde et le Syndicat Viticole des Côtes de Bourg afin d'identifier les sites dit « sensibles », c'est-à-dire les zones où une parcelle viticole se trouve à moins de 50 m d'un établissement public accueillant des personnes vulnérables (établissement scolaire, crèche, maison de retraite, pôle de santé...). Des études de terrains avec des techniciens du Syndicat, de la CdC, de l'association Arbres et Paysages ont permis de formuler des préconisations sur ces sites.

36 • Sur 35 sites analysés, 24 ont présenté un « risque » et 2 400 m ont été identifiés comme « plantables » soit sur des parcelles viticoles (40 %), soit sur des parcelles municipales (60 %). Ces haies d'essence champêtre (noisetier et charme notamment) permettent de lutter contre la dérive volatile des produits phytosanitaires mais aussi de maintenir les berges et fossés grâce à leurs racines, de filtrer l'eau, d'augmenter la biodiversité mais également d'améliorer le cadre de vie et la qualité du paysage. Une première campagne de plantation a été réalisée en 2015 : des haies ont été plantées sur les terrains communaux quand cela été possible. Il y a eu 1 200 m de linéaire planté sur quatre ou cinq communes. En 2016, il y a eu une deuxième campagne avec des parcelles publiques et privées. Elles ont été placées sur des sites sensibles ou pour favoriser les corridors écologiques et la biodiversité. 700 m de linéaire de haies ont été plantés. La charte a également été revue et détaillée. Les plantations ont été réalisées avec l'aide de l'Association Arbres et Paysages, qui assure l'entretien les trois premières années après la plantation. Les services techniques des

communes, le CFA de Pujac (dans le cadre d'un projet pédagogique) et des chantiers citoyens ont également participé à la plantation, ce qui a permis un moindre coût.

Sur les terrains publics, le coût d'installation des haies peut être financé par le Conseil départemental (60 %) ou la Communauté de Commune. Pour les terrains privés, un partenariat s'est créé avec la fédération de chasse qui y voit un intérêt faunistique. Elle peut soutenir financièrement des plantations privées de 20 à 40 %, complété par les 20 % du département (portage individuel), et éventuellement 20 % de la Communauté de Communes. 20 % des frais restent à la charge du viticulteur.

Enjeux du territoire

Le territoire des Côtes de Bourg est très fortement construit autour de la viticulture. L'AOC est étendue sur 15 communes et comporte environ 4 000 ha de vignes cultivées par 300 viticulteurs. En mai 2014 à Villeneuve, suite à l'épandage de produits phytosanitaires sur une parcelle de vignes accolée à un établissement scolaire, une institutrice et sa classe de primaire ont subi une intoxication, provoquant maux de tête et réactions allergiques. Des projets pour modifier les pratiques viticoles émergeaient déjà de la part du syndicat viticole des Côtes de Bourg et de la Communauté de Communes de Bourg-sur-Gironde. Le syndicat a alors sollicité la Communauté de Communes pour accélérer la mise en place de mesures, notamment la plantation de haies et la



CHARTRE DE BON VOISINAGE

#paysage #tourisme #économie agricole #réseau écologique #lisière

mise en place d'une charte de « bon voisinage ». Ce projet a pour vocation d'apaiser le climat entre les viticulteurs, qui contribuent à dynamiser le territoire grâce à leurs activités et les habitants qui s'inquiètent des effets des produits mis sur les vignes.

Acteurs

- > Communauté de Communes de Bourg-en-Gironde : Porteur de projet
- > Syndicat viticole des Côtes de Bourg : Porteur de projet et articulation entre les viticulteurs et les communes
- > Association Arbres et Paysages de Gironde : Expertise et suivi du projet (notamment la taille des haies pendant trois ans)
- > Centre départemental de Formation des Apprentis : Réalisation de quelques chantiers de plantation
- > Chambre d'agriculture de Gironde : Mise en place d'actions de formation. Co-rédaction de la Charte d'engagement avec le Syndicat
- > Viticulteurs : Préparation du terrain, plantation ponctuelle, gestion à terme des haies, signataire de la charte
- > Communes : Plantation de haies et entretien de la haie sur leurs parcelles
- > Conseil départemental : Source de financement car projet éligible aux aides dans le cadre de l'implantation, de restauration, d'entretien des haies ».

Valeur ajoutée

Ce projet a pour ambition d'apporter une meilleure cohabitation entre viticulteurs et habitants. Pour l'instant, le climat est assez anxiogène de la part des habitants. Limiter la diffusion des produits phytosanitaires grâce aux haies et en adapter les horaires d'épandage permet de réduire les risques, ce qui peut permettre de renouer le dialogue entre les deux partis.



Principe d'action

La démarche du domaine Emile Grelier considère le vignoble comme une part importante de l'environnement. Il met en avant une approche holistique qui permet de rétablir les équilibres environnementaux du territoire. Chaque élément du domaine Emile Grelier (vigne, animaux, insecte, plantes, zones humides, ...) est considéré en interaction avec les autres, ce qui permet de replacer l'activité viticole au cœur d'un environnement équilibré. Conseillé par des naturalistes, des techniciens, des agronomes et des spécialistes de la biodiversité, le domaine Emile Grelier a mis en place un vrai écosystème

38 • durable et des mesures d'actions efficaces pour son maintien. Le label Agriculture Bio souligne cette philosophie, dont la préparation des plantes à base d'argile, la limitation du travail du sol et le couvert végétal accompagne le développement du vignoble.

Les démarches environnementales engagées par le domaine Emile Grelier ont tout d'abord mis en place une vraie culture de l'agroforesterie. Accompagné par Arbre et Paysage en Gironde, le domaine a planté 162 arbres au cœur des vignes auxquels ont été récemment ajoutés 180 arbres fruitiers et feuillus plantés lors d'un chantier participatif. Finalement, plus de 250 arbres seront encore plantés d'ici 2019 au cœur des vignes ou en haies autour du vignoble. Ces démarches ont permis au domaine d'expérimenter des pratiques alternatives et de changer la façon de travailler la vigne. En janvier 2018, le domaine Émile Grelier a été lauréat du concours Arbre d'avenir organisé par l'association Ferme d'Avenir.

Dans les démarches du domaine la place de la préservation de la biodiversité est assez centrale.

Les actions portées visent à lutter contre les insectes ravageurs en accueillant les oiseaux et les chauves-souris, favoriser la lutte biologique en attirant les insectes auxiliaires (coccinelles, vers luisants, chrysopes ...), rétablir les points d'eau tels que les mares, planter des arbres, utiliser des « tisanes » de plantes pour prévenir les maladies, faire appel à la force racinaire de certaines plantes pour travailler le sol, tailler en cordons pour une meilleure aération et un meilleur ensoleillement des grappes. En 2014, l'engagement en faveur de la biodiversité du domaine est reconnu et le vignoble devient Refuge LPO. Cet engagement consiste à préserver ou restaurer la biodiversité de proximité. En 2017 la création des trois zones humides a également marqué cette ligne en faveur des espaces naturels avec un chantier financé par l'Agence de l'Eau.

À travers cette démarche, les propriétaires viticoles souhaitent aller plus loin dans l'accueil de la biodiversité en partageant leur expérience et sensibiliser les jeunes générations à la nécessité de respecter la nature. Pour cela ils ont créé l'association Pico Nat' dont la mission est de réaliser des actions pédagogiques et de sensibilisation à la protection de la nature dans le cadre de l'exploitation viticole.

Ensuite, le domaine est fortement engagé sur le projet Vitiforest Biodiversité afin d'étudier l'impact de l'agroforesterie en milieu viticole. Cette étude se traduit par le suivi des insectes, du comportement de la vigne, de la vie du sol, du microclimat et de la botanique. Elle est menée sur plusieurs années et est issue de la collaboration d'Arbres et Paysages 32, de l'Institut Français de la Vigne (IFV), de Vitinnov qui est



UN VIGNOBLE EN ÉQUILIBRE AVEC SON ÉCOSYSTÈME

une cellule de l'Institut des Sciences de la Vigne et du Vin, du Centre d'Etudes Spatiales de la Biosphère (CESBIO), de l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA) et des Chambres d'Agriculture du Gers et de Gironde.

A terme, elle permettra d'avoir un rapport précis sur l'impact de l'agroforesterie en milieu viticole. Ensuite, le domaine est engagé également dans un inventaire et étude de la biodiversité fonctionnelle du vignoble, mené par Vincent Albouy, entomologiste-écrivain et président de l'Office Pour les Insectes et leur Environnement (OPIE) de Poitou-Charentes, ce suivi vise à répertorier et définir les fonctions des espèces qui interagissent avec la vigne, l'intérêt étant de découvrir les liens effectifs entre les prédateurs et les parasites présents et les ravageurs potentiels. Enfin, une veille écologique régionale est organisée pour le suivi de serpents. Douze plaques à serpents ont donc été installées sur le vignoble pour permettre un recensement sur plusieurs années.

Enjeux du territoire

Le domaine Emile Grelier est situé dans la commune de Lapouyade, un petit village situé dans le nord du département de la Gironde à la limite avec le département de la Charente-Maritime. La commune garde une bonne partie du territoire en espaces boisés et une partie au sud avec une forte vocation agricole. C'est dans ce secteur qu'est situé le Domaine Emile Grelier. Le domaine compte 8ha de Merlot d'un seul tenant. Il est situé en AOC Bordeaux Supérieur et il est certifié AB depuis 2012.

Acteurs

- > PicoNat'
- > Arbres et Paysages en Gironde
- > LPO
- > Chiroptères d'Aquitaine
- > OPIE
- > Argiope
- > Cistude Nature
- > Ecocert
- > Interbio Nouvelle Aquitaine
- > SVBA vigneron Bio d'Aquitaine
- > Agro Bio Gironde
- > GAB 17 Charente-Maritime Bio
- > GED 33
- > Vitinnov
- > Les vigneron de Tutiac
- > IFV
- > INRA
- > CESBIO



Principe d'action

Le programme d'actions, mis en place en collaboration avec les signataires du programme, s'articule autour de cinq grands axes pour pérenniser l'agriculture locale.

1. Un observatoire de l'agriculture

L'observatoire permet de recueillir des données sur les exploitations agricoles et le parcellaire agricole qui serviront à établir un diagnostic de l'agriculture locale et les enjeux associés. Il en découlera un bulletin annuel de synthèse

2. Une meilleure prise en compte des exploitations agricoles dans les politiques foncières et l'urbanisme

Un atlas du parcellaire agricole est engagé : il permet aux élus et aux agriculteurs d'avoir une connaissance partagée et actualisée de l'état du parcellaire sur leur territoire.

3. Une valorisation des multiples rôles du bocage

Un comité de pilotage rassemblant le monde agricole, les associations environnementales et les commissions communales est créé pour faire un atelier « trame verte et bleue » en s'appuyant sur le bocage pour faire des continuités écologiques.

4. Une adaptation de l'agriculture au niveau contexte énergétique et climatique

5. Un renforcement des liens entre citadins et agriculteurs

> un guide de recensement des producteurs et des lieux où leurs produits sont distribués est mis en place.

> une étude est menée pour identifier les

productions en terme de produits, de quantité des agriculteurs et d'estimer la demande dans les secteurs de la restauration collective, des commerçants, des restaurateurs.

> un forum est mis en œuvre pour développer l'approvisionnement alimentaire local et mieux structurer l'organisation logistique. Il s'adresse aux producteurs, élus, acteurs institutionnels et professionnels de la restauration collective. Il entraîne la création d'un nouveau catalogue des producteurs locaux à destination de la restauration collective.

> un programme « De la ferme à l'école » est lancé, il s'accompagne d'une multitude d'actions à destination des enfants.

Objectifs recherchés

- > Maintenir et préserver les espaces agricoles
- > Valoriser la multifonctionnalité de l'agriculture
- > Définir un projet agri-urbain cohérent

Enjeux du territoire

Un programme local de l'agriculture est un outil qui permet de redonner sa place à l'agriculture et à ses fonctions : paysagère, économique, sociale, alimentaire. L'enjeu actuel pour les grandes villes est de continuer à attirer des habitants et des entreprises tout en maintenant les espaces agricoles. Rennes a fait le choix de la ville-archipel avec un développement qui laisse la place aux espaces agricoles et naturels et permet leur



PROGRAMME LOCAL DE L'AGRICULTURE - RENNES

maintien au sein des villes et des bourgs.

Pour permettre aux agriculteurs de trouver leur place au cœur de cette ville archipel, le Pays de Rennes, Rennes Métropole, la Chambre d'Agriculture 35 et la Safer Bretagne ont signés en février 2008 un Programme Local de l'Agriculture (PLA). Il a ensuite été repris, en juin 2010, par l'ensemble des communautés de communes du pays : Pays d'Aubigné, Pays de Chateaugiron, Pays de Liffré et Val d'Ille.

Acteurs

- > Chambre d'agriculture Ille-et-Vilaine
- > Safer
- > Pays de Rennes
- > Rennes Métropole
- > Pays d'Aubigné
- > Pays de Chateaugiron
- > Pays de Liffré
- > Communauté de Communes du Val d'Ille

Valeur ajoutée

Ce Programme Local de l'Agriculture permet à l'ensemble des acteurs du territoire rennais (agriculteurs, institutions, élus, citoyens) de dialoguer, d'échanger autour de l'agriculture et de ses enjeux. Il permet de mettre en place des initiatives collectives qui visent à prendre en compte l'ensemble des points de vue des acteurs et de mettre en place des actions qui conviennent à tous pour préserver les paysages agricoles et l'environnement du territoire.



Principe d'action

La bergerie des Matruques a été réhabilitée sur un site de plus de 800 hectares qui se trouve au confluent des communes de Saint-Aubin-de-Médoc, Salaunes et Avensan.

Grande de cent mètres carrés, cette bergerie sauvée de l'abandon et de la démolition, a vocation à être une zone d'infirmierie pour le troupeau de 400 moutons de race landaise et de chèvres des Pyrénées qu'accueille le site. Ce troupeau, mené par Jean-Michel Lecorre salarié du Conservatoire des Races d'Aquitaine, entretient les forêts communales et les espaces naturels des trois communes.

42 • Le projet initié par le Conservatoire des Races d'Aquitaine et l'Office national des forêts a été soutenu financièrement par les trois communes, le Conseil Départemental de la Gironde, le Conseil Régional d'Aquitaine, la Métropole de Bordeaux, le Crédit Agricole et la Fondation du Patrimoine. Un appel au don mené par cette dernière a aussi permis la récolte de plus de 3 500€ pour le mener à bien. La restauration et le montage de la bergerie ont nécessité quatre mois de travaux, inaugurée le 11 octobre 2015.

La bergerie a aussi vocation à être aussi un lieu pédagogique : elle accueille les populations locales et les touristes qui peuvent découvrir le fonctionnement du lieu, les races d'Aquitaine présentes ou l'écopastoralisme. Dans le cadre du dispositif « Juniors du développement durable », lancé par Bordeaux métropole, le Conservatoire des Races d'Aquitaine organise des événements pour les scolaires.

Pendant l'hiver le troupeau reste sur le massif des Matruques et entretient l'espace grâce à

un système de rotation de parcs avec des filets mobiles.

Au printemps, les bêtes blessées et malades restent à la bergerie et le reste du troupeau part en transhumance. Depuis peu un nouveau parcours long de 150 kilomètres est testé et rejoint Andernos et Arès sur le Bassin d'Arcachon. Pendant cette transhumance de six mois les animaux paissent dans les espaces de landes, de lagunes, les sous-bois et les forêts de pins ou de feuillus. Le berger suit le troupeau avec sa roulotte, tractée par deux juments, pour rester à proximité des animaux et pouvoir les surveiller.

Le projet permet aussi à une équipe de scientifiques et de naturalistes d'étudier l'impact et le rôle du pâturage sur l'écologie des milieux et notamment sur les zones humides très nombreuses sur le trajet. Les résultats ne sont pas encore connus.

Objectifs recherchés

- > Participer à la conservation des races d'Aquitaine
- > Aider à la gestion et à l'entretien des sous-bois de pins maritimes et des landes
- > Sensibiliser les agriculteurs et les habitants à l'écopastoralisme
- > Restaurer un patrimoine bâti local disparu



Enjeux du territoire

Le Médoc est un territoire riche en zones humides. Dans une démarche de préservation du patrimoine biologique et historique local et de maintien des espaces naturels, le Conservatoire des Races d'Aquitaine en partenariat avec les communes de Saint-Aubin-de-Médoc, Salaunes et Avensan et de nombreux financeurs a entamé la reconstruction d'une bergerie de style traditionnel, anciennement appelée courtiou sur le massif des Matruques. Employée autrefois sur les parcours itinérants des troupeaux, elle permet aujourd'hui d'être un point de repère durant l'hiver pour un troupeau de 400 moutons de race landaise et de chèvres des Pyrénées appartenant au Conservatoire.

Acteurs

- > Conservatoire des Races d'Aquitaine
- > Fond Européen de Développement Régional
- > Conseil Régional d'Aquitaine
- > Conseil Départemental de la Gironde
- > Communes de Saint-Aubin-de-médoc, d'Avensan, de Salaunes
- > Métropole de Bordeaux
- > Fondation du Patrimoine
- > Crédit Agricole
- > Donateurs privés

Valeur ajoutée

La réhabilitation de la bergerie des Matruques permet de faire revivre un patrimoine local disparu sur le territoire du Médoc et participe au maintien des races d'Aquitaine avec un troupeau de plus de 400 animaux composé de moutons de race landaise et de chèvres des Pyrénées. Le lieu qui accueille les scolaires et le grand public permet de sensibiliser la population locale aux enjeux de maintien des élevages de races locales et aux pratiques agricoles respectueuses de l'environnement comme l'écopastoralisme.



Principe d'action

Les actions suivantes sont prévues concernant le GIEE Bazas :

- > Mise en place de cultures de légumineuses et protéagineux (luzerne, féveroles et soja)
- > Développement de cultures fourragères adaptées au changement climatique (sorgho ou méteil)
- > Travail sur les mélanges prairiaux pour optimiser la production d'herbe
- > Mise au point de rations alimentaires (fourrages, céréales, protéagineux) et test sur le cheptel et les performances zootechniques des animaux
- > Réduction des travaux du sol sur prairies (sur-
44 • semis)
- > Mise en place de techniques de techno-pâturage
- > Autoconsommation de céréales issues de l'exploitation (fabrication d'aliments à la ferme en commun).

Objectifs recherchés

- > Augmenter l'autonomie alimentaire des élevages du Bazadais
- > Améliorer la production et la qualité des fourrages herbacés et des cultures protéinées
- > Augmenter la performance environnementale des exploitations (baisse intrants, légumineuses..)
- > Augmenter la performance économique des exploitations



Enjeux du territoire

Pour devenir autonome en alimentation, un groupe de 6 éleveurs de vaches Bazadaises en partenariat avec l'Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole et la CUMA de Bazadais a créé un projet de Groupement d'Intérêt Economique et Environnemental.

Valeur ajoutée

Le Groupement d'Intérêt Economique et Environnemental « Autonomie alimentaire et sécurité alimentaire des élevages bovins du Bazadais » permet aux six éleveurs d'échanger, de travailler ensemble sur un projet pluriannuel commun qui visent à améliorer leurs pratiques culturelles en visant à la fois des objectifs économiques, environnementaux et sociaux.

• 45

Acteurs

- > CUMA des éleveurs du Bazadais
- > Chambre d'agriculture de la Gironde
- > Syndicat Bovin Croissance 33
- > Institut de l'Élevage
- > EPLEFPA de Bazas



Principe d'action

Ce sont environ 90 km de sentiers balisés praticables à pied ou à vélo qui ont été aménagés par la Communauté de Commune Médoc - Estuaire. La balade principale longe l'estuaire de la Gironde sur 31 kms et traverse huit des onze communes de la Communauté de Communes Médoc - Estuaire : Arcins, Cantenac, Cussac Fort Médoc, Labarde, Lamarque, Macau, Margaux et Soussans.

Partageant un tronçon de sentier avec la route de l'estuaire, il est possible d'emprunter plusieurs boucles annexes comme la boucle des Marais qui fait découvrir un des derniers sites marécageux du Médoc, la boucle des Palombes traversant marais et forêt mixte ou encore la boucle des Châteaux qui passe aux milieux des vignobles et devant de grands châteaux de l'appellation Margaux. Ainsi, plusieurs combinaisons de balades sont possibles selon les envies. Plus au sud, une boucle des Pins a été aménagée. Les sentiers couvrent l'ensemble des paysages emblématiques du territoire.

Tout est conçu pour une autonomie confortable des usagers puisque des brochures recensant les parcours sont disponibles au Point Info Tourisme du Port de Lamarque ou à la Maison du vin et du tourisme de Margaux. Il est également possible de se rendre sur le site internet de la Communauté de Communes pour trouver les informations sur les sentiers.

Plusieurs points de départ sont prévus sur l'ensemble des parcours avec pour chacun des panneaux d'informations sur les circuits et des balises indiquant les itinéraires possibles à chaque carrefour. De plus, les itinéraires sont géo-référencés et il est possible de les suivre via GoogleMaps.

Objectifs recherchés

- > Diversifier les offres touristiques du territoire
- > Faire connaître les différents paysages de l'estuaire et du vignoble médocain



BOUCLE DES CHÂTEAUX - MÉDOC

#paysage #tourisme #économie agricole #réseau écologique #lisière

Enjeux du territoire

Le Médoc est un territoire tourné vers la vigne de par les nombreuses appellations qui contribuent à la renommée des vignobles Bordelais.

Si l'œnotourisme est bien développé en Médoc, ce n'est pas encore le cas pour les autres territoires médocains, l'estuaire de la Gironde, la forêt et les marais, où le tourisme manque de structuration. Pour pallier en partie à cela, la Communauté de Communes Médoc - Estuaire a mis en place des sentiers de randonnée faisant découvrir toute la diversité des paysages médocains.

Valeur ajoutée

De manière modeste, ces sentiers permettent une diversification de l'offre touristique du Médoc jusqu'alors basée essentiellement sur la vigne.

Ils permettent de manière autonome de découvrir l'ensemble des paysages du territoire.

• 47

Acteurs

- > Communauté de Communes Médoc - Estuaire
- > Maison du Vin et du Tourisme de Margaux
- > Point Info Tourisme de Lamarque
- > Union Européenne à travers les projets de financement Leader et Feader (Fond européen agricole pour le développement rural)



